



Anne-Françoise Perret-Gentil-dit-Maillard, le 29 novembre 1930 à la gare de Neuchâtel. Archives familiales Gilles Perret, Lausanne, Suisse

**Déportée à Ravensbrück
Anne-Françoise Perret-Gentil-dit-Maillard,
la résistante neuchâteloise**

La Neuchâteloise Anne-Françoise a reçu la Médaille de la Résistance en France, après la Seconde Guerre mondiale. Au motif que les informations qu'elle a recueillies, à Paris et en zone libre, ont permis de sauver la vie d'un grand nombre de Français. En Suisse, l'héroïne est moins sacralisée, selon «Les victimes oubliées du III^e Reich». En 1961, la Confédération lui refuse tout indemnisation: «Madame Perret-Gentil ayant avoué sa participation volontaire au mouvement de résistance français, son cas ne relève d'aucune persécution nationale-socialiste.» La combattante naît en 1900 dans une famille de notables neuchâtelois. Elle vit à Paris depuis plus de dix ans quand les Allemands défilent sur les Champs-Élysées, en

1940. La quadragénaire fait alors partie des premiers groupes gaullistes contre l'occupation. Ironie de l'histoire, son frère, qui vit également dans la capitale, travaille pour le renseignement nazi. Anne-Françoise Perret-Gentil-dit-Maillard (de son vrai nom) en profite pour lui voler des données confidentielles. Mais le frère trahit la sœur. Grâce à lui, la Gestapo tend un piège le 10 août 1944 à Anne-Françoise. Cinq jours plus tard, elle monte dans un des derniers trains de déportation pour Ravensbrück, camp de concentration du nord de l'Allemagne réservé aux femmes. Elle parvient à s'évader quelques mois plus tard. Direction Berlin. Elle y arrive épuisée et se présente à l'ambassade de Suisse pour chercher de l'aide. L'Administration fédérale, qui

constate qu'elle n'a pas de photo conforme, dit ne pouvoir faire dans l'immédiat. Un fonctionnaire lui demande de repasser dans quelques semaines ou de s'adresser aux autorités allemandes. L'irréductible Neuchâteloise vagabonde dans la capitale en ruines. Elle est arrêtée et redoute le retour dans un camp. Elle reçoit finalement un passeport qui lui permet de rejoindre Sankt Margrethen (SG) fin 1944. La résistante décide de retourner en France en avril de l'année suivante pour contribuer aux efforts de reconstruction. Dernier fait d'armes: elle obtient la grâce de son frère, le collabo qui l'avait dénoncée aux nazis. La médaillée est décédée en 1995 dans une maison de retraite pour les Suisses de l'étranger.

Les nazis ont déporté 409 Suisses dans leurs camps

● Les citoyens helvétiques envoyés dans les camps de concentration ont longtemps été négligés par la Confédération. L'ouvrage «Les victimes oubliées du III^e Reich» leur rend hommage.

DOMINIQUE BOTTI
dominique.botti@lematindimanche.ch

André Weill (né en 1895) et son épouse Lucie-Blanche (née en 1902) sont des citoyens suisses de confession juive. En 1943, le couple exproprié est pris dans une rafle antisémite en France, orchestrée par la police d'occupation allemande et son pendant français. Le 16 juillet, ils sont arrêtés chez eux à Pamiers, en Ariège, puis transférés dans le camp de Drancy, près de Paris. Le 31 juillet, les époux Weill font partie du convoi numéro 58 qui part pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Sur les 1000 personnes convoquées, 727 sont gazées à leur arrivée. «Tout laisse penser que c'est ainsi que le couple a péri», détaille l'historien neuchâtelois Marc Perrenoud.

Appel à l'aide
Les Weill ont appelé à l'aide la Confédération. En vain. Depuis Drancy, André envoie deux lettres au consulat de Suisse à Toulouse. Le Neuchâtelois de Fontainemelon, né à La Chaux-de-Fonds, conteste son arrestation, craint la déportation et demande un rapatriement. Son frère Jérôme, député à Lausanne, alerte également Bern. Au courant, les autorités fédérales tergiversent pourtant. La Suisse est neutre: elle tente de sauver ses ressortissants, tout en ménageant les nazis. «Sans grande conviction», nous raconte Anne Weill-Lévy, une des ses petites-nieces résidant dans le canton de Vaud. La judéité des Weill refroidit Bern, qui ferme ses frontières pour éviter l'enlèvement du pays. Le fait que la réalité des camps n'a été admise officiellement qu'à la fin de la guerre par la Confédération a aussi favorisé cette passivité de l'Etat.



André Weill à Bruxelles en 1929. DR



Lucie-Blanche Weill. DR

André et Lucie-Blanche, avec leurs parents le jour de leur mariage à Dieppe, dans le nord de la France, en 1925. DR

nationalité. Deux tiers de ces seconds ne sont pas revenus.

Ennemis à abattre
Ce livre est une synthèse inédite. Il évoque pour la première fois, septante-sept ans après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le destin des déportés suisses. Le jour de leur arrestation, ceux-ci résidaient dans l'Europe hitlérienne (majoritairement en France) pour des raisons familiales, professionnelles ou autres. Leur passeport rouge à croix blanche ne les a pas protégés: l'aide consulaire n'était pas automatique. La plupart étaient juifs, résistants, communistes et donc des ennemis à abattre pour les Allemands. Peu d'entre eux ont survécu à la déportation.

«Ce drame reste une grande injustice», dénonce encore aujourd'hui Anne Weill-Lévy. Ces 409 victimes – beaucoup plus que ce qu'imaginaient les auteurs – ont trop longtemps été négligées par le pays. À la fin de la guerre de 39-45, le discours officiel valorisait plutôt l'efficacité de la politique de neutralité, qui aurait sauvé la nation d'une invasion et des crimes nazis: la nation indemne aurait vécu sous cloche pendant le conflit. Les Suisses morts dans les camps ont ainsi été oubliés. Les miraculés rentrés au pays ont dû se battre pour obtenir une réparation, parfois minime. Les familles des survivants ont été peu, voire pas du tout écoutées.

Excuses officielles
Ce déni s'estompe. La version originale des «Victimes oubliées du III^e Reich», parue en allemand en 2019 à Zurich, marque une étape importante. La publication a exhumé ces trajectoires, provoquant une prise de conscience jusqu'au sommet de l'Etat. Peu après la sortie de l'ouvrage, la présidente de la Confédération d'alors, Simonetta Sommaruga, a salué la «mémoire» de ces Suisses qui ne sont pas revenus des camps et celle de ceux qui ont survécu et qui n'ont trop souvent connu que rejet et manque d'empathie après la guerre». Dans la foulée, une commission fédérale a été créée pour définir la place et la forme d'un monument mémoriel à venir. «Afin que personne n'oublie ce qu'ont subi André et Lucie-Blanche Weill et tous les autres Suisses déportés», conclut Anne Weill-Lévy.

À LIRE
«Les victimes oubliées du III^e Reich - Les déportés suisses dans les camps nazis», Balz Spöri, René Stäubli et Benno Tuchschnid, Ed. Alphil, 408 p.

**Déporté à Mauthausen
René Pilloud, le jeune sportif fribourgeois**

L'armée allemande déploie une grande opération contre la Résistance française dans le département de l'Ain, début 1944. Le 6 février, des barreaux rouillés fleurissent un peu partout: la répression s'annonce sanglante. René Pilloud et ses amis alpins ont foncé les frais. Leur voiture

est stoppée peu avant Bourg-en-Bresse où ils doivent partir à un cross-country. Les adolescents interpellés jurent de leur innocence, exhibent leur maillot de l'Association sportive de Bellegarde qu'ils ont sur le dos. Rien y fait. Les nazis les envoient à Lyon, dans les services du bou-

cher Klaus Barbie. La torture commence. Cette fois-ci, les diplomates helvétiques bondissent. Le C.V. de René Pilloud est, de leur point de vue, irréprochable. C'est un ressortissant suisse, né à Fribourg en 1926, qui vit avec sa famille à Bellegarde, proche de Genève, depuis plusieurs années. Un collaborateur du consulat écrit aux autorités allemandes que le jeune homme a bonne réputation: «que si ni lui ni ses camarades n'appartiennent à de quelconques organisations criminelles». Cette arrestation est donc «une regrettable erreur et il doit être remis en liberté au plus tôt».

Les nazis n'écourent pas ces sollicitations et agissent sans concentration. René Pilloud et ses compagnons sont traités comme de vrais résistants. Ils sont déportés au camp de concentration de Mauthausen en Autriche. Les conditions de vie et de travail y sont particu-

lièrement pénibles, ce lieu d'internement étant destiné aux ennemis irréductibles. Le Fribourgeois d'origine a d'abord été affecté au creusement d'ateliers de production souterrains, puis aux fours crematoires. Les sites de commémoration mentionnent que 20'000 hommes et femmes y ont été internés, 120'000 d'entre eux y sont morts.

Ce dossier est particulier, selon les auteurs des «Victimes oubliées du III^e Reich». Car les autorités suisses ont suivi de près le prisonnier, sans pouvoir, encore une fois, parvenir à le libérer. René Pilloud a survécu. Il est libéré quelques jours avant le suicide d'Adolf Hitler, le 30 avril 1945. Trois compagnons sur quatre ont survécu. Le Fribourgeois, qui ne s'est jamais remis de ce traumatisme, reçoit 35'000 francs de dédommagements de la Confédération. Il s'installe à Genève où il décède en 1985.

**Déporté à Dachau
Albert Mülli, le socialiste zurichois**

Albert Mülli (né en 1916) grandit à Zurich dans une famille ouvrière militante. Fin 1938, le jeune membre du Parti socialiste suisse prend le train pour Vienne. Il doit y remettre une valise à quelqu'un, puis rentrer chez lui. Le 21 novembre, il arrive à destination, mais la Gestapo – la police secrète nazie – surveille les lieux. Elle l'arrête, le fouille, découvre un millier de tracts communistes et l'embastille. L'Helvète, qui a toujours nié avoir su ce qui se trouvait dans la valise, est pris dans une nasse. L'Allemagne nazie vient d'annexer l'Autriche (c'est l'Anschluss) et ne recule devant aucune argutie pour éliminer ses ennemis. Le passeport suisse n'est pas une protection. Le dossier de justice du jeune homme est vide, les charges sont inexistantes et le procès est une parodie. Mais les simples soupçons de

gauchisme sont suffisants. Le militant passe d'une prison à l'autre avant d'être interné au camp de concentration de Dachau en 1942. Il n'est libéré que trois ans plus tard, à la fin de la guerre. Les autorités suisses sont empruntées face à ce dossier. Elles ne veulent pas abandonner à son sort le Zurichois qui subit un déni de justice évident: il aurait dû rentrer chez lui au plus tard en 1941, après avoir purgé sa peine. Bern gesticule, sans grande conviction. C'est qu'elle redoute tout autant le jeune homme, qui reste à ses yeux un dangereux activiste ayant colporté de la propagande stalinienne. Cette activité est illégale dans le pays et nuit aux bonnes relations avec le Reich. Albert Mülli, lui, dit s'être senti abandonné par l'Etat. Mais il ne lui en a pas, ou peu, tenu rigueur. De retour à Zu-



Albert Mülli, après son arrestation par la Gestapo le 21 novembre 1938 à Vienne. Archives fédérales suisses

rich, l'ex-déporté refait sa vie, malgré les médisances. Les soupçons perdurent en effet: ils sont encore nombreux en

Suisse à penser que le socialiste mérite, malgré tout, son passé concentrationnaire. Ursula, l'une de ses trois filles,

nous a confié que le plus important pour son père, décédé en 1997, a toujours été à mémoire des faits. Sa famille est

aujourd'hui associée à la création d'un monument à la mémoire des victimes des camps en Suisse.



L'escalier de la mort du camp de concentration de Mauthausen en Autriche. Archives fédérales suisses



À partir de la fin janvier 1945, René Pilloud doit brûler les cadavres dans ce four au camp de Gusen, nom d'un annexé du camp de Mauthausen en Autriche. Les conditions de vie et de travail y sont particu-